

Vendredi, 3 février 1893.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Allan,	Desjardins,	Macfarlane,	Pelletier,
Almon.	Dever,	MacInnes (Burlington),	Perley,
Angers,	Dickey,	Massor,	Poirier,
Armand,	Dobson,	McClelan,	Power,
Bellerose,	Ferguson,	McDonald (C.-B.),	Primrose,
Bernier,	Glasier,	McInnes (Victoria),	Prowse,
Bolduc,	Gowan,	McKay,	Read (Quinté),
Boulton,	Guévremont,	McKindsey,	Reid (Cariboo),
Bowell,	Howlan,	McMillan,	Scott,
Boyd,	Kaulbach,	Merner,	Smith,
Casgrain.	Landry,	Montgomery,	Sutherland,
Chaffers,	Lougheed,	Montplaisir,	Vidal,
Clemow,	Macdonald (L.P.-E.),	O'Donohoe,	Wark.
DeBlois,	Macdonald (Victoria),		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. McInnes (Burlington) :—De la Compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique ; de William C. Van Horne et de William Farwell, fidéicommissaires survivants des porteurs de bons de la Compagnie du chemin de fer du Sud-Est. (2 pétitions).

Par l'honorable M. McKindsey :—De James Cleland et autres, directeurs provisoires de la Compagnie du chemin de fer de Mount Forest, Markford et Meaford.

Par l'honorable M. Bowell :—De la Compagnie du chemin de fer de Témiscouata.

Par l'honorable M. Casgrain :—De la Compagnie du chemin de fer du lac Érié à la rivière Détroit. (2 pétitions).

L'honorable M. Clemow a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier :

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT

OTTAWA, 27 janvier 1893.

Dans l'affaire de James Frederick Doran pétitionnaire pour un bill de divorce.

Je certifie par le présent avoir reçu du pétitionnaire l'honoraire de deux cents piastres, en conformité de la règle H de cette Chambre.

EDOUARD J. LANGEVIN,

Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Alors, l'honorable M. Clemow, a présenté la pétition de James Frederick Doran, de la ville de Lachine, dans le comté de Jacques-Cartier, dans la province de Québec, et elle a été déposée sur la table.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :

De la Société de Prévoyance et de Prêt d'Hamilton, demandant un acte qui l'autorise à augmenter son capital et à exercer ses opérations dans d'autres provinces que celles où il lui est actuellement permis d'opérer.

De la Compagnie d'Assurance de l'Amérique Britannique, demandant un acte pour être autorisée à augmenter son capital et pour autres objets.